



**16^{ème} Réunion annuelle
22 et 23 novembre 2018**

**L'Atrium Saint Germain
Paris - France**

« Faciliter l'innovation et promouvoir l'investissement efficace dans les communications électroniques, quel rôle pour le régulateur ? »

PROGRAMME

**À l'invitation l'Autorité de Régulation des Télécommunications-TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI),
présidente 2018 de FRATEL, et de l'Autorité de régulation des communications électroniques et
des postes (Arcep)**

08:00 Accueil des participants à l'Atrium Saint-Germain

09:00 Cérémonie d'ouverture

Mot de bienvenue de M. Sébastien SORIANO, Président de l'Arcep

Allocution de M. Diéméléou BILE, Directeur général de l'ARTCI et Président 2018 de FRATEL

09:30 Table ronde 1 – Comment la régulation peut-elle accompagner l'internet des objets ?

Le déploiement de l'internet des objets, le foisonnement de ses usages, des acteurs et des technologies soulèvent un large éventail de questions réglementaires que se posent les régulateurs, membres de FRATEL. Ces questions peuvent notamment porter sur la diversification des technologies et leur articulation, la disponibilité des ressources pour l'ensemble des acteurs, la sécurité et l'intégrité des systèmes de traitement des données des individus et des entreprises, et les possibilités offertes à ces derniers pour passer d'un système à l'autre. Certaines de ces questions concernent en particulier les réseaux qui vont supporter l'internet des objets et intéressent directement les régulateurs. Dès lors, se posent les questions sur l'accompagnement de l'innovation et des régulations qui pourraient être mises en œuvre pour faire émerger et favoriser l'internet des objets. Lors de cette table-ronde, les autorités présenteront leur vision ou les actions déjà prises sur l'IoT et partageront avec les autres membres de FRATEL leurs réflexions et questionnements actuels.

Président :

Témoignages :

Introduction :

11:00 Session de questions-réponses

12:30 Déjeuner

14:00 Table ronde 2 – Quelles politiques réglementaires pour faire émerger les nouvelles technologies et réseaux innovants pour améliorer la connectivité ?

La transformation numérique des pays membres de FRATEL passe par la construction d'infrastructures adaptées mais également par l'émergence de nouvelles technologies et réseaux innovants (drones, satellites non-géostationnaires, ballons stratosphériques, réseaux maillés, etc.), à même de répondre aux enjeux de modernisation de leur économie et à la demande de connectivité accrue tant en qualité de service qu'en couverture. L'investissement par les opérateurs dans ces infrastructures de nouvelle génération, notamment la 5G et la fibre optique, est essentiel pour répondre à ces défis.

Les relations entre acteurs dans cet univers innovant et les mesures incitatives pour le déploiement de ces nouveaux réseaux feront l'objet de cette table-ronde.

Il s'agira d'évoquer, d'une part, les enjeux réglementaires liés à ces nouvelles technologies : la promotion du jeu concurrentiel, le régime de licences, les mesures pour développer et commercialiser la 5G, la gestion des ressources... et d'autre part, les différentes mesures que peuvent prendre les autorités de régulation, notamment les nouvelles modalités d'action et d'intervention pour inciter les acteurs à augmenter leurs investissements dans ces nouveaux réseaux. L'équilibre entre concurrence et partage d'infrastructures ainsi que les nouveaux modes de régulation seront également au cœur des échanges.

Président :

Témoignages :

Introduction :

16:00 Session de questions-réponses

17:00 Adoption du rapport d'activité 2018, retour sur le questionnaire de consultation des membres sur le réseau FRATEL et élection du Comité de coordination 2019

Présidence, secrétariat exécutif

20:00 Dîner croisière sur la Péniche « Le Bel Ami »

Transfert à 19h au départ du quartier de la rue des Saint-Pères vers le port Debilly (16^{ème} arrondissement de Paris)

09:00 Table ronde 3 – Quels impacts des innovations numériques sur le secteur et la régulation ?

Le secteur des communications électroniques évolue rapidement et se voit impacté par de nombreuses innovations notamment liées au numérique. Celles-ci peuvent se concrétiser par des nouvelles solutions réseaux (virtualisation du cœur de réseau et réseaux logiciels, réseaux IP, etc.), ou encore les pratiques des utilisateurs, qui peuvent à leur tour avoir des répercussions sur l'organisation du secteur (intelligence artificielle, les technologies Blockchain, *big data*, etc.). Cet environnement innovant induit de nouveaux défis pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème numérique.

Il conviendra, lors de cette table-ronde, d'évoquer ces innovations et leurs impacts sur le secteur et la régulation ainsi que la place du régulateur dans ce nouvel écosystème. L'utilisation des données collectées par les différents acteurs y compris les régulateurs, au travers de la régulation par la data ou encore la présence de plus en plus importante des algorithmes pourront faire l'objet des débats.

Président :

Témoignages :

Introduction :

11:00 Session de questions-réponses

11:45 Point sur le MASTERE en régulation de l'économie numérique

12:00 Adoption du plan d'action 2019 de FRATEL
Présidence, secrétariat exécutif

12:30 Cérémonie de clôture

14:30 Visite du Campus Nokia à Paris-Saclay*
Départ 13h30-retour 18h30

*Invitation réservée aux représentants des autorités de régulation